

# Regard sur les infrastructures



## EN RÉGION Grand Est

### AVANT-PROPOS

**Investir dans les infrastructures, c'est donner une impulsion économique forte pour sortir de la crise**, mais aussi accompagner la transition écologique et l'adaptation au changement climatique.

Face à des fractures sociales et territoriales croissantes, les infrastructures forment les liens indéfectibles sur lesquels il faut pouvoir compter pour assurer la cohésion de nos territoires.

**La transition écologique nécessite en effet d'engager les territoires** dans le développement des mobilités bas carbone, la préservation de la ressource en eau, l'accélération des mutations dans les secteurs de l'énergie et du numérique ainsi que le renforcement de la résilience face aux aléas climatiques. **Mais il faudra également entretenir et maintenir à niveau un patrimoine colossal** : voiries, ouvrages d'art, canalisations, réseaux électriques irriguent l'ensemble des territoires et doivent garantir un service de qualité et une sécurité optimale à tous les habitants de la région.

**Le rôle des collectivités locales dans ces domaines est incontournable**, comme en témoignent les données présentées dans ce document pour la région Grand Est.

Nous avons la conviction que l'ensemble des collectivités locales du Grand Est sauront être au rendez-vous. Pour relever ces défis, faire preuve d'ambition, La Banque Postale comme les entreprises de Travaux Publics le seront aussi, à leurs côtés, au service des territoires et de leurs habitants.

### Sources et méthodologie



**Données institutionnelles** : liste des groupements au 01/01/2020 disponible sur « [banatic.interieur.gouv.fr](http://banatic.interieur.gouv.fr) » ; *Les collectivités locales en chiffres 2020*, DGCL.

**Carte** : liste des communes touristiques et stations classées disponible sur le site « [entreprises.gouv.fr](http://entreprises.gouv.fr) » ; fichier des critères DGF de la DGCL pour population, résidences secondaires, communes de montagne, superficie et calcul de la densité.

**Infrastructures** : FRTP et CERC (cellule économique régionale de la construction).

**Entreprises de TP** : FNTP

#### Données budgétaires des collectivités locales

Elles sont issues des balances comptables par nature et par fonction publiées par la DGFIP.

Pour les dépenses de TP par niveau de collectivités locales, les dépenses ont été déterminées en ciblant des comptes précis dans les différentes nomenclatures comptables.

Pour les dépenses de TP par fonction, les données fonctionnelles ont été utilisées quand elles étaient disponibles (pour les budgets des collectivités de plus de 3 500 habitants en M14, M52, M71 et M57). Pour les budgets avec une nomenclature en M4, le « code activité » établi par la DGFIP a été utilisé et rapproché des fonctions.



COLLECTIVITÉS  
LOCALES



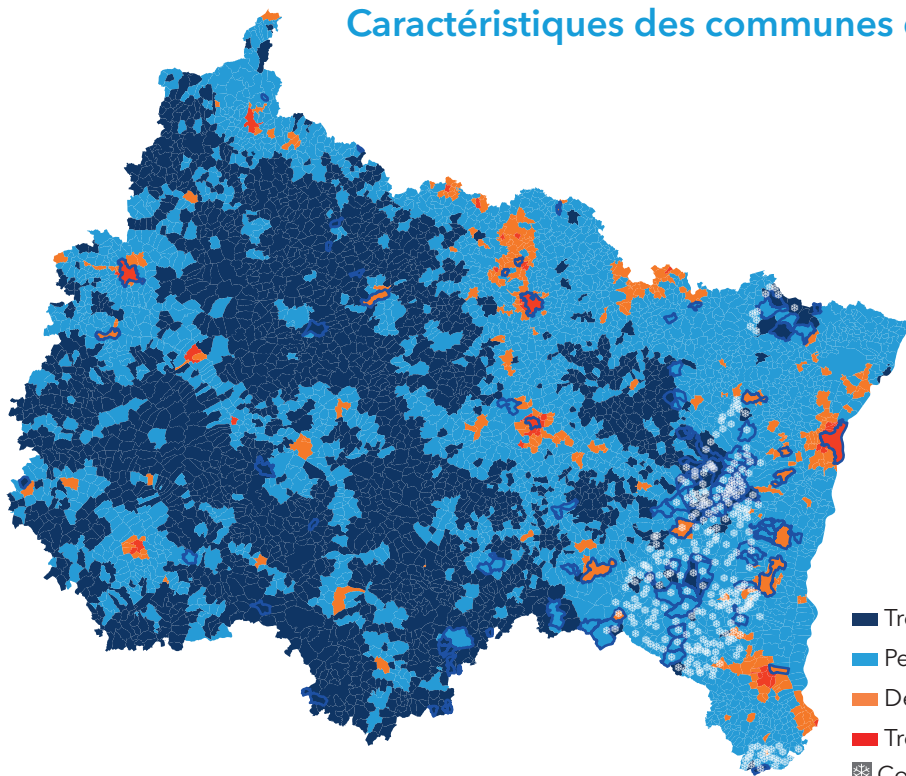
## ■ La région Grand Est en quelques chiffres

La Région compte **5,5 millions** d'habitants, **8,3 %** de la population française, s'étend sur une superficie de **57 441 km<sup>2</sup>** et la densité de population s'élève à **97 habitants/km<sup>2</sup>** (**8<sup>e</sup> rang** en France métropolitaine).

La Région comprend **5 121** communes et **3** Métropoles et **1** communauté urbaine : Métropole du Grand Nancy, Metz Métropole, Eurométropole de Strasbourg et CU du Grand Reims.

C'est une Région marquée par des zones très peu denses sur plus de la moitié ouest du territoire, avec des communes de montagne à l'est et quelques zones de très forte densité disséminées sur l'ensemble du territoire.

### Caractéristiques des communes de la Région

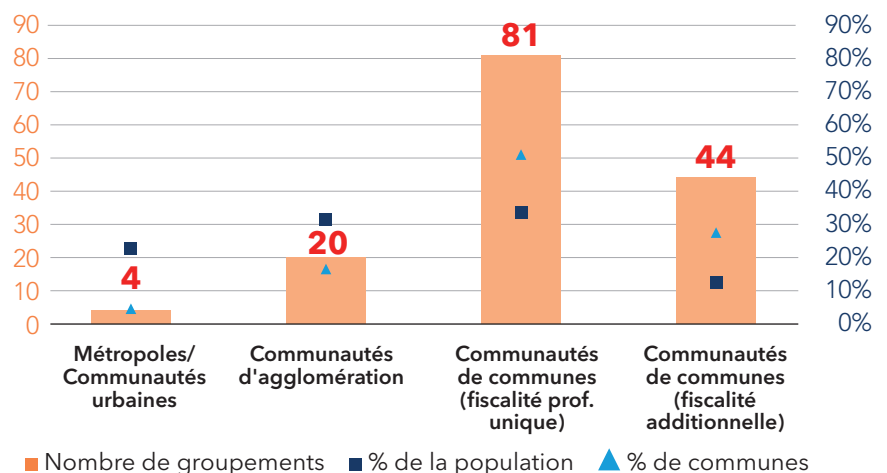


- Très peu dense - moins de 25 hab/km<sup>2</sup>
- Peu dense - moins de 25 à 300 hab/km<sup>2</sup>
- Dense - de 300 à 1 500 hab/km<sup>2</sup>
- Très dense - plus de 1 500 hab/km<sup>2</sup>
- Communes de montagne
- Communes touristiques et stations classées ou ayant plus de 30 % de résidences secondaires

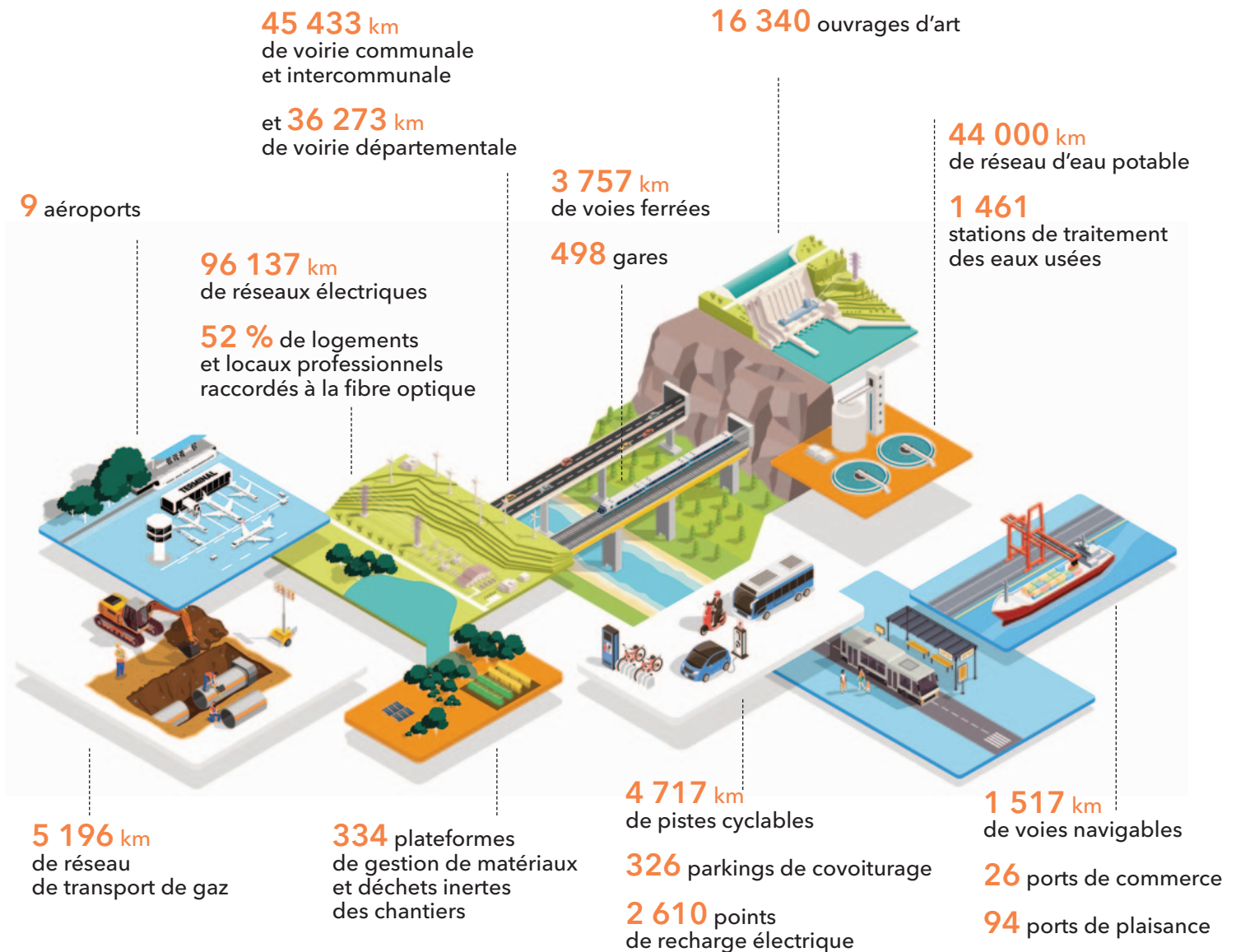
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque

### Décomposition de l'intercommunalité de la Région

Départements	<b>10</b>
EPCI à fiscalité propre	<b>149</b>
Communes	<b>5 121</b>
Syndicats	<b>1 262</b>



## ■ Les infrastructures de Travaux Publics



## ■ Les entreprises de Travaux Publics

**25 000**

effectifs des entreprises de TP  
en Grand Est

**690** entreprises

dont **56 %** de moins de **10** salariés

**3,7** milliards d'euros  
de chiffre d'affaires

**8 %**

du chiffre d'affaires des entreprises françaises  
de Travaux Publics (**12 %** hors Île-de-France)

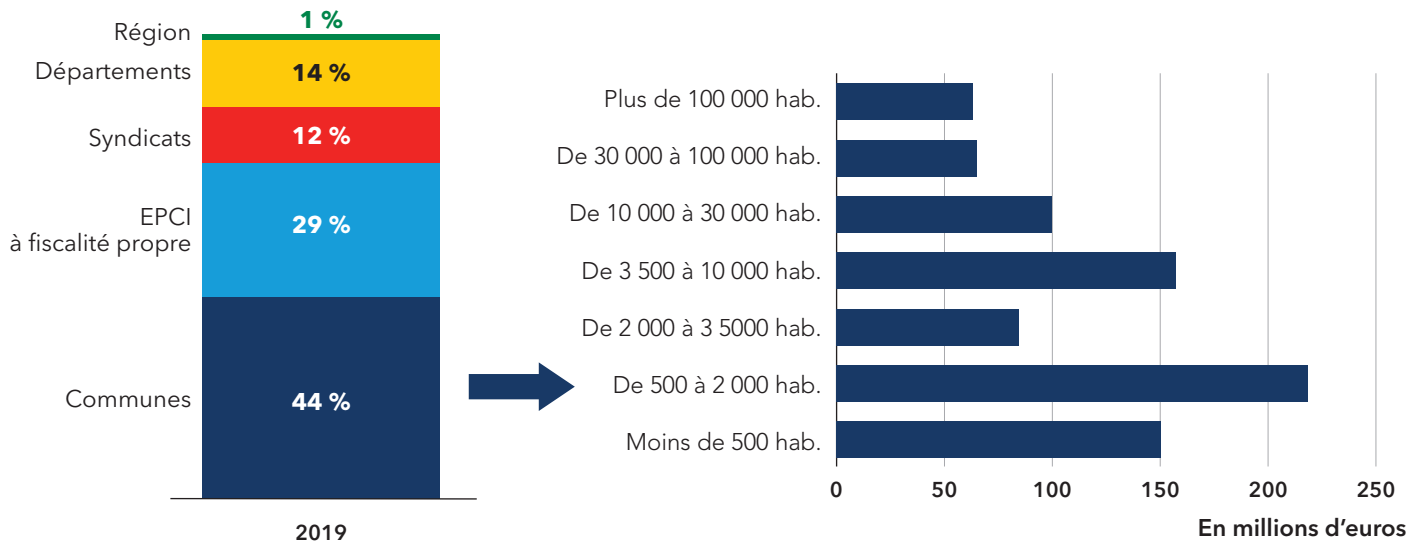
dont **51 %** Neuf / **49 %** Entretien

**48 %** du chiffre d'affaires  
réalisés auprès des collectivités locales

## ■ Les dépenses de Travaux Publics des collectivités locales

Des dépenses de Travaux Publics qui atteignent **1,9 milliard d'euros** en 2019 (soit **345 euros** par habitant), portées à **84 %** par le bloc communal avec un poids important des communes de 500 à 2 000 habitants.

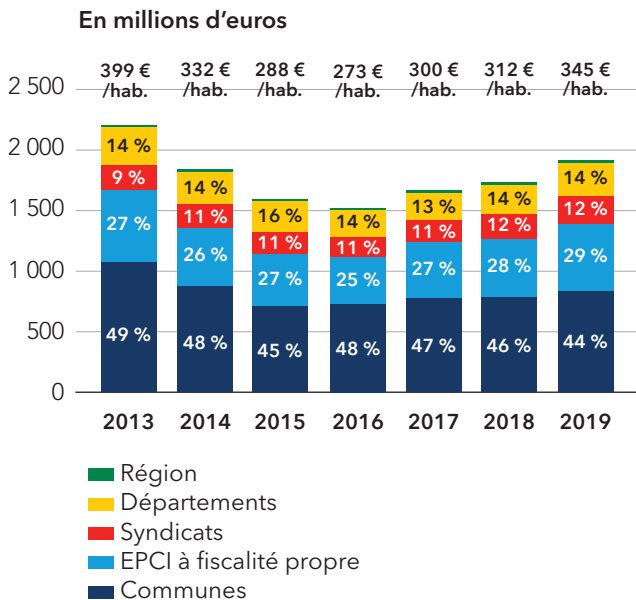
### Répartition des dépenses de Travaux Publics par niveau de collectivités locales



Des dépenses qui sont reparties à la hausse en fin de mandat sans atteindre cependant le niveau de 2013. Une part des communes qui diminue mais qui reste prépondérante.

Des dépenses essentiellement orientées vers les routes, l'eau et l'aménagement du territoire avec un poids faible des transports.

### Évolution des dépenses de Travaux Publics des collectivités locales



### À quoi servent les dépenses de Travaux Publics ?

